



## Compte rendu de l'AG du 10 octobre 2017

### Mobilisation pour le réemploi de tous les personnels en contrats aidés

Les fédérations syndicales départementales de l'Education, FSU, FNEC FP-FO, CGT Educ'action, UNSA Education et Solidaires ont réuni une Assemblée générale pour le réemploi des personnels en « contrats aidés ».

**Plus de 100 enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degrés et personnels en contrat aidé ou non réembauchés à ce jour, se sont réunis à la faculté d'Avignon.**

**L'Assemblée Générale appelle les enseignants et les parents à mener des actions locales le même jour pour amplifier leur portée.**

**La date du 17 octobre 2017 a été arrêtée**

**Des rassemblements pourraient se tenir par exemple à Avignon, Sorgues, Orange, Bollène, Vaison la Romaine, Carpentras, Pertuis, Apt, Cavaillon, L'Isle sur la Sorgue.**

Il est proposé aux enseignants des écoles, collèges et lycées de se concerter pour déterminer les conditions dans lesquels pourraient être organisés ces rassemblements **sur le temps de la pause méridienne ou en fin d'après-midi selon la décision locale.**

Pour permettre à un maximum de collègues et de parents de se rassembler, il est important de se concerter localement sur l'heure de rassemblement qui semble la plus pertinente.

- Coordonner tous les personnels des communes et des communes alentours
- Associer massivement les parents d'élèves des établissements
- Se rassembler devant la mairie ou sur un autre lieu plus visible localement

**L'Assemblée Générale appelle à poursuivre les autres actions de mobilisation**

Pour exiger **le réemploi immédiat des personnes en contrat aidé** travaillant dans les écoles, les collèges et les lycées ainsi que **la transformation de ces emplois précaires en emplois statutaires**, l'Assemblée Générale appelle à **poursuivre les autres actions** de mobilisation :

- pétitions des personnels et des parents d'élèves ;
- propositions de motions dans les conseils de maîtres et les conseils d'écoles, dans les conseils d'administration des collèges et des lycées ;
- multiplier les contacts auprès des élus locaux pour obtenir leur soutien ;

Par ailleurs, compte tenu des **graves problèmes de sécurité** posés dans les écoles, collèges et lycées, et du surmenage des directeurs d'école en particulier, du fait du non renouvellement des contrats AAD et/ou de leur suppression, **les Fédérations syndicales appellent à faire systématiquement**

- une saisine du Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail départemental (CHSCTD) en envoyant des fiches de signalement d'incident.
- un courrier au supérieur hiérarchique direct demandant la conduite à tenir face à toute situation susceptible d'être source de danger suite à la suppression du personnel en contrat aidé.